



Prévisions Saisonnières des caractéristiques Agro-hydro-climatiques de la saison des pluies pour les zones Soudaniennes et Sahéliennes (PRSEASS - 2021)

Du 26 au 30 Avril 2021

La saison des pluies 2021 serait globalement humide avec : des quantités de pluies équivalentes à supérieures aux moyennes saisonnières de la période 1981-2010 sur le Sahel Centre et Est, un démarrage précoce à normal, une fin tardive à normale, des séquences sèches à tendance plus longues en début de saison et moyennes vers la fin, et des écoulements globalement moyens à supérieurs.

Compte tenu de la persistance de la situation sanitaire liée au COVID-19, le **PRESASS 2021** a été organisé en ligne par le Centre Régional AGRHYMET du CILSS, le Centre Africain pour les Applications de la Météorologie au Développement (ACMAD), les services météorologiques et hydrologiques (SMNH) des pays de l'Afrique de l'Ouest et du Tchad, les Organismes des Bassins, avec la collaboration de l'Organisation Météorologique Mondiale (OMM) et des représentants de certains Grands Centres Mondiaux sur le climat.

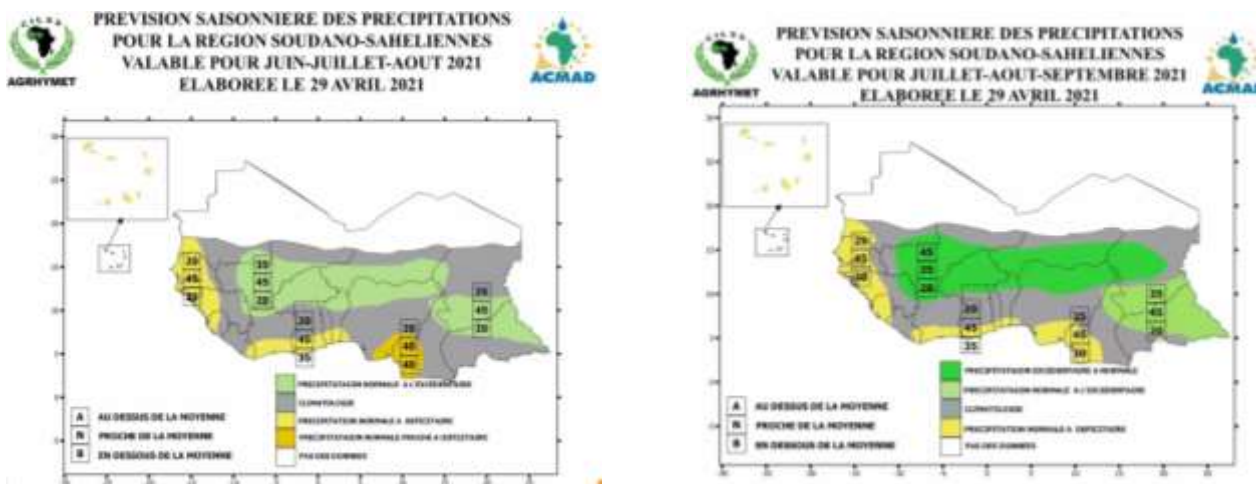
Le forum a connu la participation de plusieurs invités dont les représentants de la CEDEAO, les Partenaires Techniques et Financiers du CILSS, des agences de réduction des risques de catastrophes et des Organisations des Producteurs.

I. Synthèses des prévisions

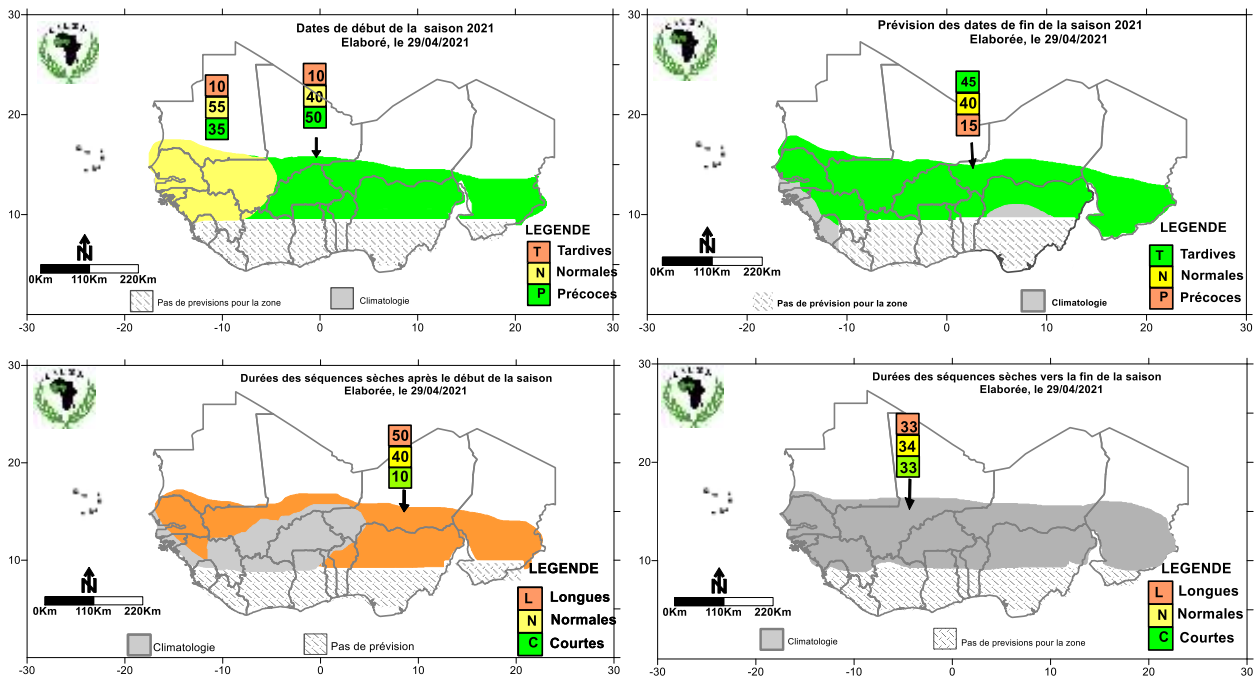
Les prévisions saisonnières 2021 sont basées sur la configuration actuelle et future des Températures de Surfaces des Océans (TSO), les prévisions des grands centres mondiaux, les sorties des modèles statistiques et dynamiques et les connaissances des experts sur les dynamiques et les caractéristiques du climat dans la région. A l'issue des travaux, les tendances ci-après se dégagent pour les paramètres clés de la saison des pluies 2021 :

- **Des quantités de pluies** globalement équivalentes à supérieures aux cumuls moyens de la période 1981-2010 sont attendues en juin-juillet-août et juillet-août-septembre, sur la bande sahélienne et soudanienne couvrant les parties Sud et extrême ouest du Tchad, la bande agricole du Niger, le Burkina Faso, le Sud et Centre Mali, les parties Nord du Nigeria, du Bénin, du Togo, de la Côte d'Ivoire et

l'extrême Nord-est de la Guinée. Par contre, les zones littorales de la Mauritanie, du Sénégal, de la Gambie, de la Guinée Bissau, de la Guinée, du Nord Sierra Léone, de l'Est Libéria, de la Côte d'Ivoire, du Ghana, du Togo, du Bénin, du Nigéria et du Cameroun pourraient enregistrer des cumuls pluviométriques équivalents à inférieurs à la moyenne sur toute la saison.

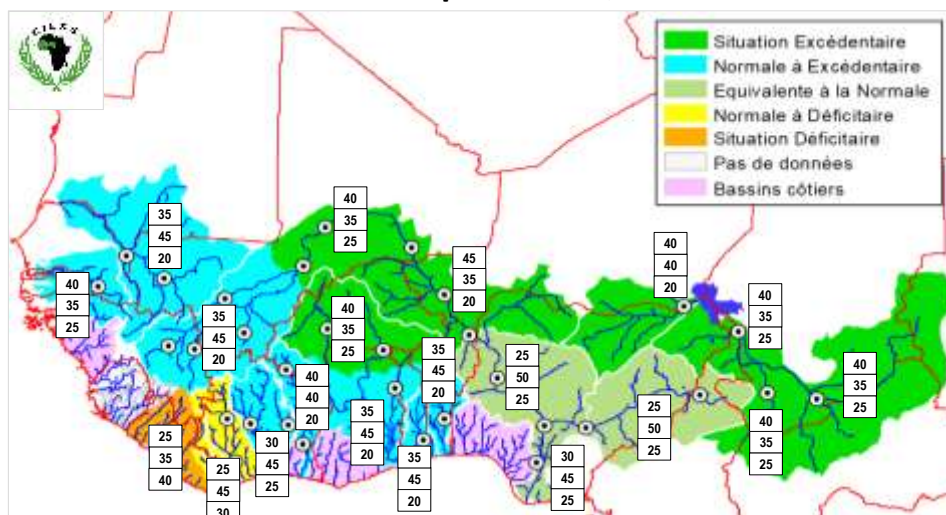


- **Des dates de début de saison** précoces à normales sont probables sur presque toute la bande sahéenne élargie aux parties Nord des pays du Golfe de Guinée. Toutefois, dans la zone couvrant l'extrême Sud Sénégal, la Guinée Bissau et l'Ouest de la Guinée, les chances d'observer des dates de début précoces, normales ou tardives s'équivalent ;
- **Des dates de fin de saison** tardives à normales sont attendues sur les bandes sahéenne et soudaniennes s'étendant sur le Sud Tchad, la zone agricole du Niger, le Sud Mali, le Burkina Faso, l'extrême Sud de la Mauritanie, le Sénégal (excepté l'extrême Sud-ouest), la Gambie, la moitié Est de la Guinée et les parties Nord du Nigeria, du Benin, du Togo, du Ghana et de la Cote d'Ivoire. Sur le Centre Nigeria et les parties littorales de l'Afrique de l'ouest allant de Sud-ouest Sénégal à la Sierra Léone, les chances d'observer des dates de fin précoces, normales ou tardives s'équivalent ;
- **Des séquences sèches** longues à moyennes sont attendues en début de saison sur le Sahel Est (Est Niger et Sud Tchad élargi aux parties Nord du Nigeria, du Benin et du Togo) et sur la partie Nord du Sahel Centre et Ouest (Centre Mali, extrême Sud Mauritanie, Sénégal et Nord-est Guinée). Par contre, sur le Burkina Faso, la partie Ouest du Niger, le Sud Mali, les parties Nord du Bénin, du Togo, du Ghana, de la Côte d'Ivoire de la Guinée et les parties littorales allant du Nord Sierra Léone à la boucle du Sénégal, les chances d'observer des séquences sèches plus longues, équivalentes ou plus courtes que la moyenne sont le mêmes.



- **Des écoulements** équivalents à supérieurs aux moyennes de la période de référence 1981-2010 sont attendus dans les bassins ci-après : Niger, Sénégal, Gambie, Volta, Chari, Logone, Komadougou-Yobé, Bandama, Comoé, Ouémé, Mono et Oti. Quant aux bassins du Sassandra, du Cavally, du Mano, de Saint Paul, de Saint John et de Lofa au Libéria, ils devraient enregistrer des écoulements globalement moyens à tendance déficitaires.

Perspectives des écoulements de la saison 2021 dans les bassins de l'espace CILSS/CEDEAO



Dans l'ensemble, des écoulements équivalents à supérieurs à la moyenne de la période de référence 1981-2010, sont attendus.

II. Recommandations pour la réduction des principaux risques

Sur la base du caractère humide attendu de la saison des pluies 2021, associé à des chances d'observer des dates de démarrage précoces à normales, des dates de fin tardives à normales, des séquences sèches plus longues en début de la saison et moyennes vers la fin, et des écoulements globalement moyens à supérieurs, nous faisons les recommandations suivantes :

1) Face au risque d'inondation

Au regard des cumuls de pluies globalement supérieurs à la moyenne attendus sur la bande sahélienne et des écoulements moyens à exédentaires prévus dans la plupart des bassins fluviaux, les risques d'inondations sont élevés. Pour éviter ou réduire ces risques sur les personnes, les animaux, les cultures et les biens matériels, il est recommandé de :

- prévenir l'occupation anarchique des zones inondables, en particulier dans les zones urbaines,
- prendre des dispositions pour anticiper la sécurisation des personnes et la maintenance des infrastructures installées dans les zones inondables ;
- renforcer les digues de protection contre les inondations ;
- assurer le currage régulier des caniveaux d'assainissement ;
- suivre de près les seuils d'alerte dans les différents sites à haut risque d'inondation ;
- renforcer la communication des prévisions saisonnières et la sensibilisation des communautés vulnérables, en impliquant les acteurs étatiques et les différentes plateformes de réduction des risques de catastrophe et de gestion des crises ;
- renforcer la veille et les capacités d'intervention des agences en charge du suivi des inondations, de la réduction des risques de catastrophes et des aides humanitaires ;

2) Face aux risques phytosanitaires et d'insécurité alimentaire

Au regard de la situation globalement humide attendue pour la saison des pluies 2021, il est possible d'observer une incursion d'essaims de criquets pèlerins à la faveur du démarrage précoce et des séquences sèches longues prévues dans la bande sahélienne. Ce risque, associé à la situation liée à la pandémie du COVID19, pourrait aggraver les situations d'insécurité alimentaire au Sahel et en Afrique de l'Ouest. Pour prévenir les risques, il est recommandé aux :

- Etats, de renforcer la surveillance du criquet pèlerin dans les zones à risque et de maintenir la vigilance contre les autres nuisibles des cultures dont la chenille légionnaire d'automne ;

- Organisations Inter-Gouvernementales (OIG) de la région, de mobiliser les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) et la communauté internationale pour accompagner les pays en vue d'une gestion préventive des risques phytosanitaires
- PTF, d'accompagner les Etats et les OIGs de la région dans leurs efforts de lutte contre les nuisibles des cultures et les autres fléaux qui peuvent impacter négativement la production agricole et, au-delà, la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations.

3) Face au risque de sécheresse

En dépit du caractère humide attendu pour la saison des pluies 2021, les séquences sèches longues prévues en début de saison pourraient retarder l'installation des cultures et de la biomasse fourragère, par endroit. Les déficits hydriques peuvent en effet entraîner des échecs de semis, affecter la croissance des plantes, favoriser le développement d'insectes ravageurs des cultures, retarder la remontée des transhumants vers le Nord, prolonger la période de soudure pour les animaux et provoquer des conflits entre éleveurs et agriculteurs. Pour prévenir ces risques, il est recommandé de :

- diversifier les pratiques agricoles, à travers notamment l'adoption de techniques de gestion de l'eau à la parcelle et la promotion de l'irrigation et du maraichage pour réduire le risque de baisse de production dans les zones exposées;
- mettre en place des stocks d'aliments bétail,
- prévenir les conflits, en sensibilisant les éleveurs et les agriculteurs et en maintenant la veille en faveur de leur bonne cohabitation,
- renforcer le suivi et l'orientation des déplacements des éleveurs à la recherche de pâturages et de points d'eau,
- renforcer les capacités des services de la protection des végétaux à intervenir, en cas de pullulations de nuisibles des plantes,
- veiller à une gestion intégrée des ressources en eau pour une meilleure prise en compte des différents usages, notamment les besoins des barrages hydro-électriques et des aménagements hydro-agricoles,
- interagir avec les techniciens de la Météorologie Nationale, de l'Agriculture, de l'Hydrologie et de la protection des végétaux pour des informations spécifiques aux pays et les conseils agro-hydro-météorologiques sur les conduites à tenir ;

4) Face au risque de maladies

Pour réduire le risque de maladies liées à l'eau (Cholera, malaria, dengue, bilharziose, diarrhée, etc.) dans les zones humides ou inondées, il est fortement recommandé de :

- Sensibiliser les populations sur les maladies climato-sensibles, en collaboration avec les services de météorologie, d'hydrologie et de santé,
- vacciner les populations et les animaux, encourager l'utilisation de moustiquaires, mettre en place des stocks de médicament pour les traitements curatifs, notamment dans les zones qui seront difficiles d'accès suite aux inondations,
- suivre la qualité de l'eau et mettre en place des produits de traitement,
- renforcer les capacités des systèmes nationaux de santé et des plateformes de réduction de risques de catastrophes,

III. Recommandations pour la valorisation des opportunités

Au regard du caractère globalement humide attendu de la saison des pluies, il est recommandé *aux agriculteurs, éleveurs, autorités, gestionnaires des ressources en eau et de l'hydro-électricité, Projets, ONG et OP* de :

- soutenir le déploiement de techniques d'augmentation de rendements des plantes fourragères et des cultures, à travers le choix des variétés à hauts rendements et des bonnes périodes de semis et d'apport des fertilisants (fumure organique et engrais minéral);
- renforcer les dispositifs d'encadrement et d'assistance agro-hydro-météorologiques des producteurs ;
- faciliter aux producteurs l'accès aux semences améliorées, notamment celles à haut rendements qui sont adaptées aux conditions pédoclimatiques locales,
- exploiter les eaux disponibles, à travers la promotion de l'irrigation, des cultures de décrue et de l'aquaculture, en particulier dans les plaines inondables.

Il est recommandé à tous les acteurs du suivi de la campagne agricole d'être attentifs aux mises à jour qui seront faites par le Centre Régional AGRHYMET, l'ACMAD et les services météorologiques et hydrologiques nationaux.

Fait en ligne, le 30 avril 2021

Le Forum